



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. Bureau n°7

Comité Directeur exceptionnel n°5

10/03/2021

Présent(e)s : Mme. Christiane EBY, Manon GASULLA, Patricia PETER

MM. Alain KLEIN, Eric KOBLER, Armand KOST, Yann MONTAGNE, Denis OEHLER

Comité Directeur : Imane DARIFI, Christelle SCHMITT, Jacques BISCEGLIA, Lionel HEMMERLE, Gilles LIX, Philippe ZIMMERMANN

Invités : Magali LAXENAIRE, Arnaud RIETSCH

Excusé(e)s : Laurence LEMARCHAND, Armelle SZCZEPSKI, Nicolas SARBACHER

Le Président ouvre la séance en visioconférence à 18h30 et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et aux invités présents.

Comme communiqué aux membres du Bureau en amont de la réunion, l'ordre du jour suivra les points suivants :

1. Approbation des BOI et autres PV
2. Préparation du Comité Directeur exceptionnel
3. Actualités des Pôles et des Commissions

I. Approbation des BOI & autres PV

- BOI N°24 du 08/02/2021 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°25 du 15/02/2021 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°26 du 22/02/2021 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°27 du 01/03/2021 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°28 du 08/03/2021 - **Approuvé à l'unanimité**

2. Préparation du Comité Directeur exceptionnel du 10/03/2021

Ce Comité Directeur exceptionnel traitera uniquement les points suivants : point de situation COVID19 et perspectives licences.

Suite à la visioconférence fédérale du 04/03/2021 destinée aux référents licences, **Magali LAXENAIRE** présente rapidement les dernières évolutions de FBI et la poursuite de la dématérialisation. (AS et T, titres de séjour ...)

Le **paiement en ligne** va bientôt être proposé aux licenciés. Le prestataire retenu par la FFBB est **HELLOASSO**. Cette offre sera gratuite et au choix des clubs. Elle devrait être opérationnelle pour **mai 2021** et la FFBB demande donc aux comités d'avoir renseigné leurs barèmes de cotisations dans FBI pour cette échéance.

Denis OEHLER explique ensuite aux membres du Bureau que les Comités doivent faire connaître à leur Ligue pour le **15/03/2021** leur décision quant aux mesures de soutien sur le plan économique qu'ils envisagent pour leurs clubs.

La **FFBB**, qui tiendra un **Bureau Fédéral le 19/03/2021**, a pour sa part retenu le principe suivant : remboursement des extensions liées à la compétition (sauf mutations et extensions T) et des droits d'engagements.

Pour le CD67, ces remboursements représentent les sommes suivantes :

- Extensions : 23.540 € (au 28 février 2021)
- Droits d'engagements : 38.650€

Denis OEHLER précise que la Ligue Grand Est va encore facturer au CD67 d'ici mai 2021 les sommes suivantes, estimées au 28/02/2021 :

- 1.513 € : facturation des licences T
- 26.800 € : facturation des mutations (parts LR et FFBB)
- 139.850 € : facturation du solde des licences 2020/2021

Il précise également que le CD67 a déposé une demande de **prêt garanti par l'Etat** de 295.000€ afin de couvrir en cas de besoin la continuité de nos actions et le paiement des salaires jusqu'en octobre 2021.

Le Comité n'a pas encore envoyé aux clubs le **2^{ème} appel de fonds** pour la saison 2020/2021 qui représente une somme d'environ 260.000€ : solde des licences, mutations, extensions T et pénalités. Le **décompte final** sera envoyé en fin de saison et tiendra compte des remboursements de la caisse de péréquation.

Le Bureau est donc appelé à se prononcer sur les **questions suivantes** : les remboursements des engagements et des extensions sont-ils à prévoir sur la saison 2020/2021 ou sous forme d'avoirs pour la saison 2021/2022 ? A quel moment demander aux clubs le paiement du 2^{ème} appel de fonds ?

Après discussions, **les membres du Bureau proposent aux membres du Comité Directeur de :**

- **Rembourser les engagements et les extensions liées à la compétition dès la saison 2020/2021**
- **Envoyer l'appel de fonds après le réunion des Présidents de clubs, prévue le 24/03/2021**

Le remboursement dès cette saison entraînera probablement un déficit budgétaire pour le Comité mais permettra de démarrer la nouvelle saison de façon plus claire. L'importance de la communication vers les clubs est soulignée.

Deux études réalisées par notre apprentie et notre service civique sur la comparaison des montants des engagements entre plusieurs comités et sur les tarifs des licences des clubs de notre département seront présentées aux Présidents.

Le Bureau réfléchi également à la possibilité d'affecter le **fonds de formation** mis en place cette saison à la formation des entraîneurs (60 personnes inscrites aux formations BF Adultes et Jeunes) en plus de celle des arbitres.

3. Actualités des Pôles et Commissions

- **Denis OEHLER** nous informe qu'une réunion des Présidents de Ligues et de Comités est prévue avec la FFBB le 22/03/2021
- **Yann MONTAGNE**, Responsable du Pôle Technique et Officiels annonce qu'une réunion des arbitres sera organisée après Pâques pour préparer la saison prochaine.
- **Eric KOBLER** fait un point administratif.

Le Comité compte à ce jour **12.604 licenciés**, soit une baisse de 16.2% par rapport à l'an dernier. La Ligue GES enregistre une perte de 18.1% de ses licenciés et la FFBB une perte de 19.2%, soit près de 100.000 licenciés de moins que la saison passée.

Le Comité a pu limiter la baisse du nombre de licenciés grâce notamment au succès des entraînements extérieurs qui attirent de plus en plus de participants et dont l'idée a été reprise par plusieurs clubs.

- ✓ Le prochain **Bureau** aura lieu **le mercredi 14 avril 2021 à 19h00** en visioconférence.

Un **Comité Directeur exceptionnel** suit immédiatement cette réunion de Bureau à partir de 19h30.

Le Président ouvre la séance en visioconférence à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur et aux invités présents. Il les remercie de leur disponibilité pour cette réunion exceptionnelle.

Comme communiqué aux membres du Comité Directeur en amont de la réunion, l'ordre du jour suivra les points suivants :

1. Point de situation COVID19
2. Perspectives licences

Denis OEHLER rappelle aux membres du Comité Directeur que nous sommes toujours en attente de la décision fédérale concernant la reprise des championnats. Certains sports collectifs, comme le handball, ont déjà annoncé l'arrêt de leurs compétitions non professionnelles pour cette saison.

La **FFBB** se réunira le **19/03/2021 en Bureau Fédéral**.

Elle a déjà acté qu'il n'y aurait pas de remboursement des licences. La licence est un droit d'accès à une association, une participation à la vie associative. Le CNOS a également confirmé ce principe.

Il a donc été proposé un remboursement des engagements et des extensions liées à la compétition.

Pour les engagements, le Bureau a choisi de les rembourser en totalité, toutes équipes confondues et sans prorata des compétitions déjà jouées.

Les **propositions du Bureau** sont exposées aux membres du Comité Directeur :

- remboursement des engagements et des extensions liées à la compétition sur la saison 2020/2021
- appel de fonds aux clubs après le 24/03/2021

Les discussions s'engagent.

Il est souligné que la composition du prix d'une licence sera détaillée aux clubs lors de la réunion du 24/03/2021 pour rappeler que les parts FFBB/LR et CD ne représentent en moyenne que 23% du montant total.

La question est soulevée du remboursement des **assurances** : sans compétitions il n'y a pas de blessures au basket et la compagnie d'assurance n'a pas communiqué sur un possible remboursement de tout ou partie de ses cotisations. Cette question sera remontée à la FFBB.

Les propositions du Bureau sont soumises au **vote** :

Question : « Etes-vous pour ou contre un remboursement des engagements dans leur totalité et un remboursement des extensions de licences liées à la compétition dès la saison 2020/21 »

Réponses :

Aucune voix contre

Aucune abstention

Les propositions du Bureau sont adoptées à l'unanimité.

Concernant la date du 2^{ème} appel de fonds, il est demandé d'envoyer aux clubs :

- le montant de l'appel de fonds
- les montants remboursés

dans un même courrier avec toutes les explications nécessaires. Les clubs auront ainsi une meilleure visibilité de leur situation.

L'ensemble des participant est d'accord avec cette proposition.

- ✓ Le prochain **Comité Directeur** aura lieu le **samedi 15 mai 2021 dans la matinée**, dans la mesure du possible en présentiel. Il était prévu le 19/05/2021 mais est avancé pour permettre de valider les dispositions financières 2021/2022 au plus tôt.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **20h45** en remerciant les membres présents.

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER



Le Président,
Denis OEHLER

